

Voir l'e-mail dans votre navigateur



#2 Février 2018

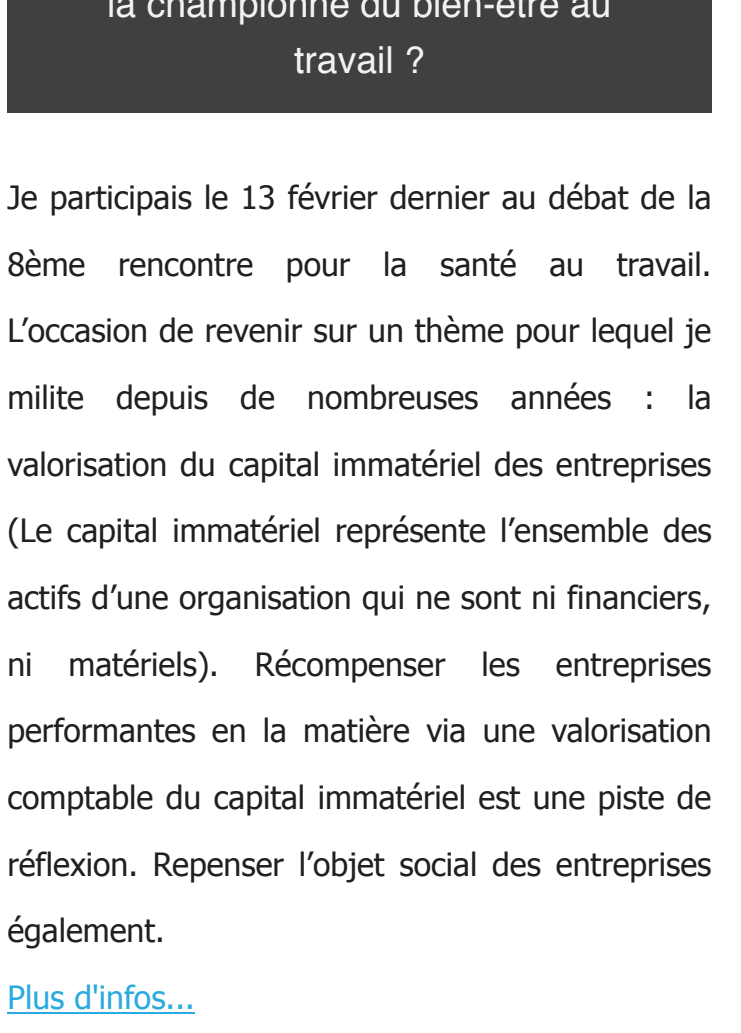
ACTIONS AU NIVEAU NATIONAL

Loi de Programmation Militaire 2019-2025

Florence Parly, ministre des Armées présente la loi de programmation militaire ou LPM pour 2019-2025 à la commission de la défense nationale et des forces armées dont je fais partie. **L'objectif affirmé est de faire de la France la première armée d'Europe, afin qu'elle puisse poursuivre son ambition de devenir une figure de proue de la construction de l'autonomie stratégique européenne.** « Une défense forte, c'est l'assurance de notre sécurité, et de notre liberté. Il faut combler les carences du passé, et bâtir des armées modernes, durables, et protectrices ». Cette LPM inverse la tendance baissière des 30 dernières années, prévoit la création de 6 000 nouveaux postes d'ici 2025 ». Florence Parly

[Plus d'infos...](#)

Santé et Nouvelles formes de travail: valoriser le capital immatériel des entreprises



Je participe le 13 février dernier au débat de la 8ème rencontre pour la santé au travail. L'occasion de revenir sur un thème pour lequel je milite depuis de nombreuses années : la valorisation du capital immatériel des entreprises (Le capital immatériel représente l'ensemble des actifs d'une organisation qui ne sont ni financiers, ni matériels). Récompenser les entreprises performantes en la matière via une valorisation comptable du capital immatériel est une piste de réflexion. Repenser l'objet social des entreprises également.

[Plus d'infos...](#)

Reforme du BAC

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, a présenté la réforme du baccalauréat général et technologique. **Elle est le fruit d'une vaste consultation et d'une concertation avec les partenaires sociaux** suite au rapport remis fin janvier par Pierre Mathiot. Avec 90% de réussite à l'examen mais 60% d'échec en licence, le baccalauréat n'est plus véritablement annonciateur de réussite dans l'enseignement supérieur.

Les trois mesures phares de cette réforme qui peuvent être retenues sont les suivantes :

1. Quatre épreuves finales en terminale comptant pour 60% de la note, dont un oral car savoir exposer une idée, un projet à l'oral est capital pour la réussite de ces futurs étudiants ;

2. Du contrôle continu représentant 40% de la note, pour en finir avec le bachotage ;

3. La fin des séries en voie générale, remplacées par une scolarité organisée autour d'un socle commun et de spécialités choisies par les élèves en fonction de leurs goûts.

Le nouveau baccalauréat interviendra en 2021 et concernera donc les élèves qui entrent en seconde à la rentrée 2018.

Orientation professionnelle, pour un rapprochement entreprise et école

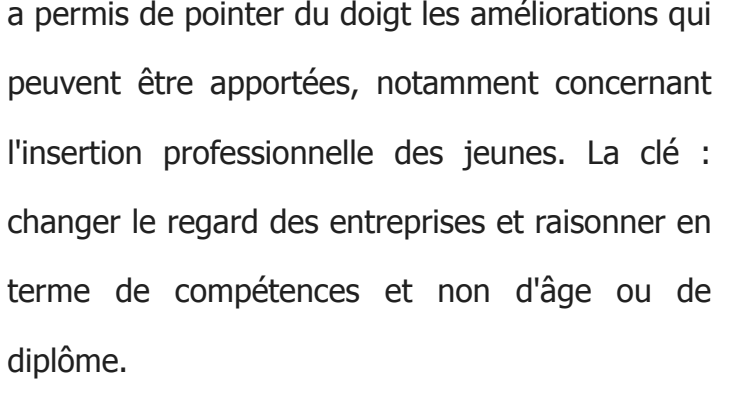
Dans le cadre du groupe de travail national sur l'inclusion économique que je pilote (voir lettre d'information du mois de janvier 2018), nous avons poursuivi les rencontres avec FACE78. Sur notre circonscription FACE met en œuvre des opérations du type "classes de 3ème en entreprises" et des speed dating métiers pour faire découvrir des entreprises locales aux collégiens et lycéens.

Avenir de la SNCF, un projet au service de tous

L'objectif de cette réforme est « de sauver le service public ferroviaire », qui va mal. Chaque année, ce dernier coûte 14 milliards d'euros aux contribuables. C'est plus que les budgets de la police et de la gendarmerie réunis. **Il ne s'agit pas de passer en force, mais d'avancer. Ce n'est pas la fin du service public :** pour améliorer la qualité de service, l'Etat va consacrer 3,6 milliards d'euros par an dans les 10 prochaines années pour la rénovation du réseau, soit 10 M€ par jour : c'est 50% de plus que les 10 dernières années. Cette réforme n'est pas non plus synonyme de la privatisation de la SNCF.

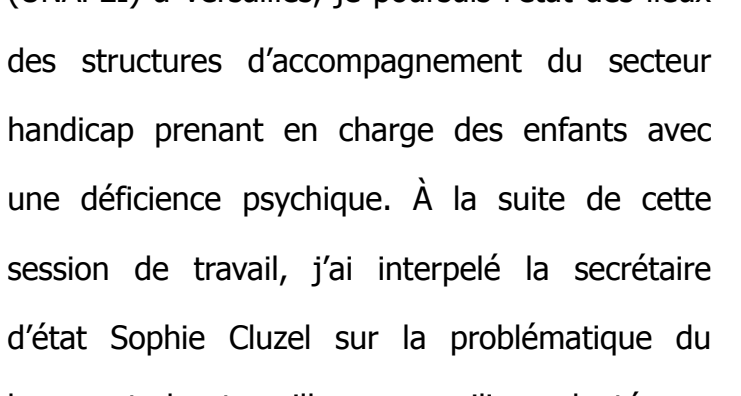
ACTIONS AU NIVEAU LOCAL

Rencontre des équipes Pôle emploi Versailles: réaffirmer la nécessité d'un service public de l'emploi fort, stratégique et innovant



Au cours de ma visite du Pôle emploi de Versailles Grand parc, j'ai pu échanger avec ceux qui, tous les jours sont au premier rang de la bataille de l'emploi. Très intéressant, cet échange a permis de pointer du doigt les améliorations qui peuvent être apportées, notamment concernant l'insertion professionnelle des jeunes. La clé : changer le regard des entreprises et raisonner en terme de compétences et non d'âge ou de diplôme.

Insertion et handicap psychique: Rencontre avec Délos Apei 78

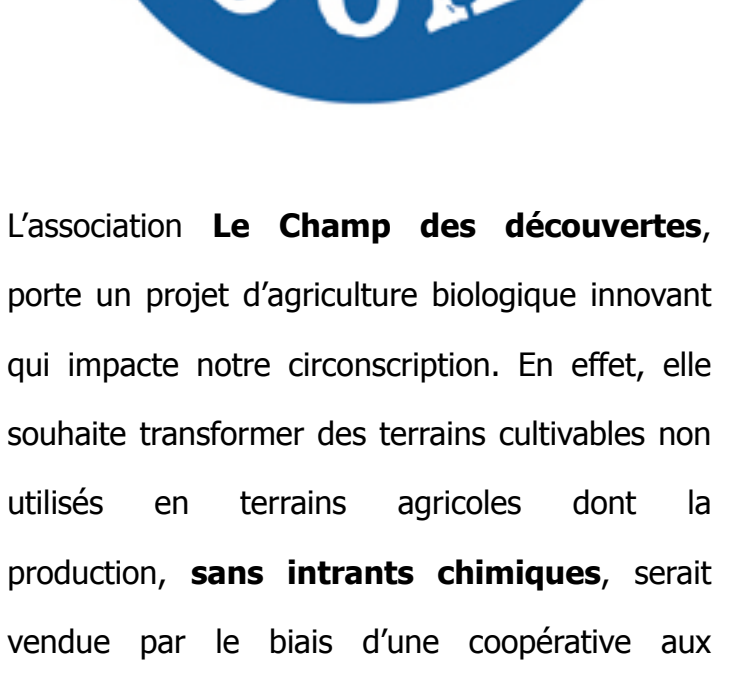


Avec la rencontre des équipes de Délos Apei 78 (UNAPEI) à Versailles, je poursuis l'état des lieux des structures d'accompagnement du secteur handicap prenant en charge des enfants avec une déficience psychique. À la suite de cette session de travail, j'ai interpellé la secrétaire d'état Sophie Cluzel sur la problématique du logement des travailleurs en milieu adapté une fois l'âge de la retraite atteint. **Nous projetons l'organisation d'une table ronde avec les différents acteurs du département.**

EHPAD, à la rencontre des équipes du Groupe Korian

Avec Pauline Becamel ma suppléante, nous avons pu constater à Montigny-le-Bretonneux et à Guyancourt la volonté d'offrir un cadre respectueux à nos seniors et au personnel. Des améliorations sensibles ont été apportées à l'accueil de la famille au sein des établissements. De nombreuses limites cependant que nous avons pointées : manque ou absence d'infirmières la nuit, des structures trop vastes pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer ...

Agriculture et territoire, des pistes en circonscription



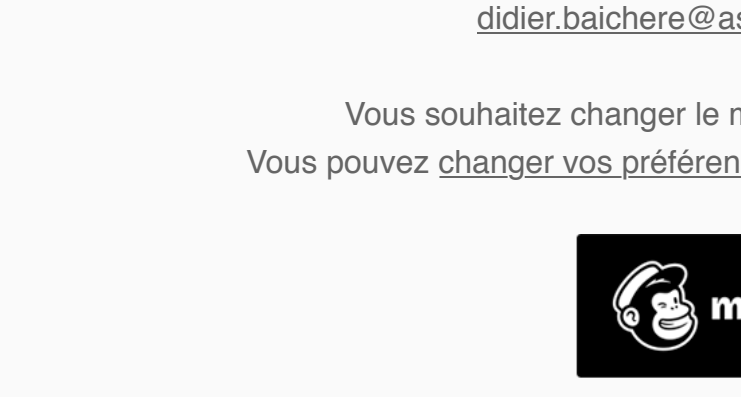
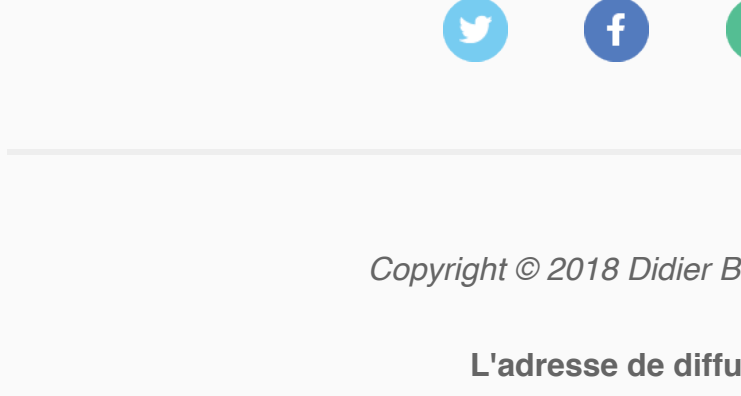
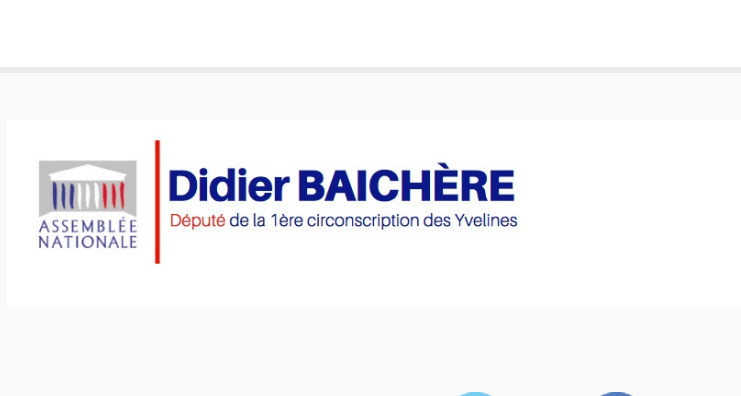
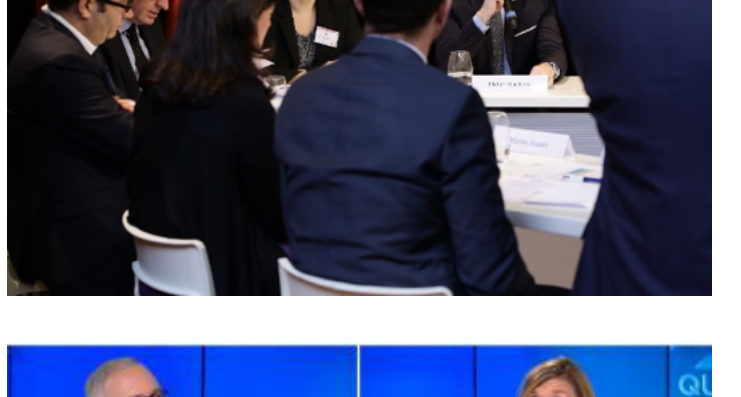
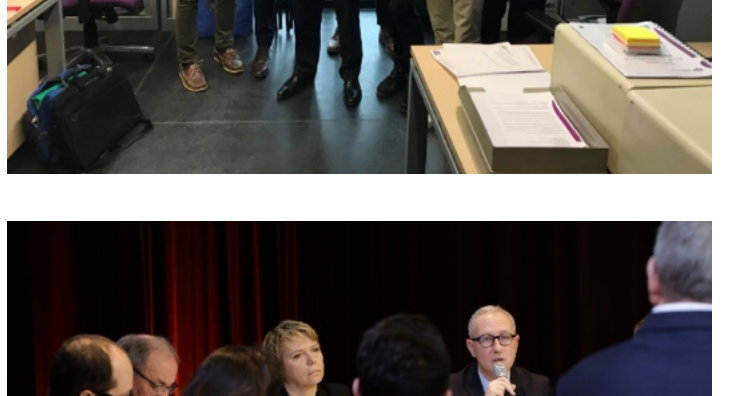
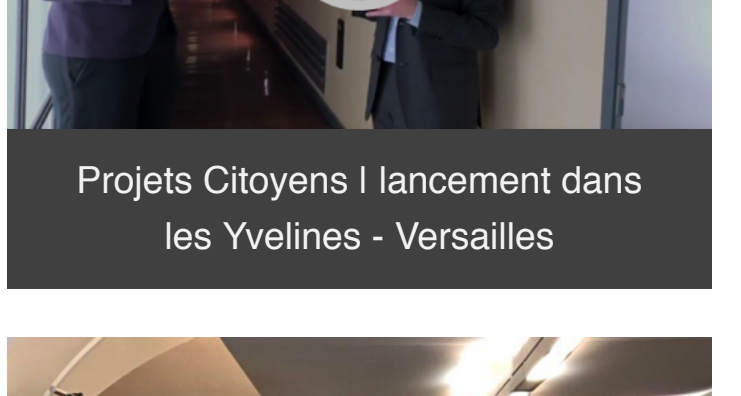
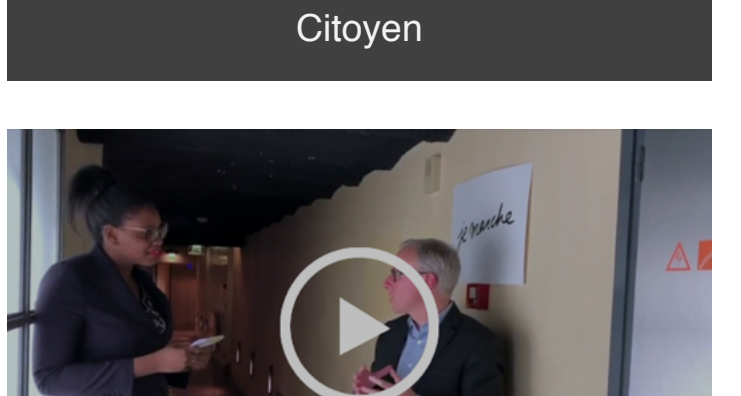
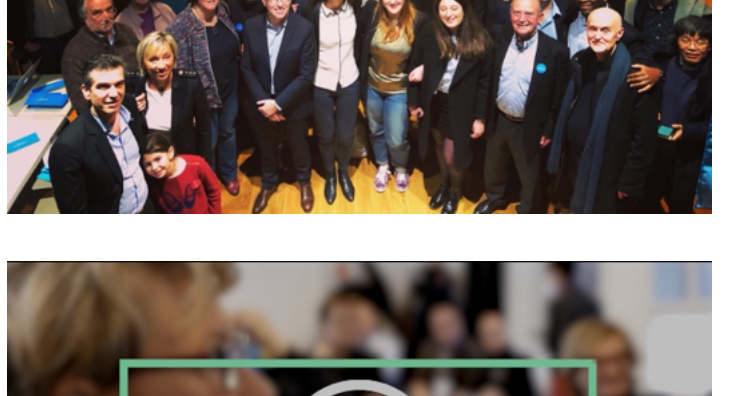
L'association **Le Champ des découvertes**, porte un projet d'agriculture biologique innovant qui impacte notre circonscription. En effet, elle souhaite transformer des terrains cultivables non utilisés en terrains agricoles dont la production, **sans intrants chimiques**, serait vendue par le biais d'une coopérative aux habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce projet, global et cohérent, favorise la biodiversité, les économies d'énergie et contribue à l'économie circulaire. Outre le respect des normes environnementales et sociétales, le projet du Champ des découvertes est économiquement viable, tout en étant créateur de lien social et d'emplois locaux. **Pour toutes ces raisons, je lui apporte mon soutien.**

[Plus d'infos...](#)

EN MARCHE YVELINES

En Marche Yvelines : projet de territoire et projet citoyens

Avec l'équipe départementale d'En Marche ! Yvelines, nous poursuivons notre action de détection de talents locaux au travers de projets concrets pour le territoire des Yvelines. Notre objectif de faire de la politique autrement, avec les acteurs de terrain... tout en assurant un renouvellement fort des acteurs impliqués reste notre objectif et pas uniquement pour les prochaines élections municipales.



Le Service National Universel (SNU), former des citoyens au service de la cohésion nationale



Mercredi 14 février 2018, les députés Emilie Guérel (LaREM) et Marianne Dubois (LR) ont présenté **leur rapport d'information** sur le service national universel (SNU) devant la commission de la défense nationale et des forces armées. Ce chantier emblématique est **une promesse de campagne** du Président de la République.

[Plus d'infos...](#)

Loi immigration et asile en préparation

Quel est le constat factuel aujourd'hui ?

Depuis 2015, la France fait face à un afflux migratoire considérable, du fait de la multiplication de zones instables dans le monde, notamment en Syrie et au Sahel. Entre 2013 et 2017 le nombre de demandes d'asile est passé de 63.000 à 100.000 par an. Si, dans le reste de l'Europe, le nombre de demandes d'asile a diminué de moitié en 2017, il continue d'augmenter en France (+17% par rapport à 2016). **Personne aujourd'hui ne peut se satisfaire de la situation, qui est sur le plan humain inacceptable. Voilà la triste réalité. Nous accueillons mal ceux à qui nous devons la protection.** Les demandeurs d'asile attendent en moyenne 14 mois (en cas de recours) avant de recevoir une réponse.

Nous n'arrivons pas à reconduire à la frontière ceux qui n'ont pas vocation à rester sur notre territoire.

Sur les 91.000 étrangers en situation irrégulière interpellés en France en 2016, moins de 25.000 ont quitté effectivement le territoire. **Aussi, la position du Gouvernement tient en deux mots : humanité et efficacité.** Depuis 9 mois, nous ne sommes pas restés sans rien faire face à ce constat. Il y a eu une réduction du délai de traitement des demandes d'asile, une augmentation de 14% des éloignements. Pour finir, le financement et la construction de 7.500 places d'hébergement en 2018 et 2019 a été acté. Sur le plan international, la lutte contre les filières de passeurs (300 filières démantelées en 2017), la hausse de l'aide au développement dans les pays de départ, les missions au Tchad et au Niger, en lien avec le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies, pour rapatrier en France les personnes ayant le plus besoin de protection, ont été les principales mesures.

Que dire sur le texte qui est présenté aux parlementaires ? Il vise à poursuivre le travail engagé depuis 9 mois sur 3 grands axes :

1. Accélérer le traitement des demandes d'asile, en visant des délais de 6 mois ;

2. Renforcer nos moyens d'action pour lutter contre l'immigration irrégulière, en rendant la politique d'éloignement plus efficace ;

3. Améliorer l'accueil et l'intégration des étrangers en situation régulière car nous devons proposer un avenir à ceux qui ont vocation à s'installer durablement dans notre pays.

Par ailleurs, ce texte vise à une plus grande convergence avec le droit et les pratiques européennes, notamment en matière de délais d'examen des demandes et de durée de rétention, car " sur le droit d'asile, il doit y avoir des règles européennes communes ".

Je crois qu'il faut souligner quelques mesures qui donnent toute la dimension sociale et réaliste de notre politique qui tente de sortir des clivages et postures politiques :

- Les protégés subsidiaires et apatrides obtiendront d'emblée une carte de séjour pluriannuelle de 4 ans versus un an renouvelable aujourd'hui.

- Les parents des mineurs réfugiés pourront accéder de plein droit à une carte de résident, et le regroupement familial sera étendu aux frères et sœurs à charge

- Sur le plan linguistique : doublement du nombre d'heures de cours (de 200 à 400h) ; extension de l'opération " Ouvrir l'école aux parents "

- Sur le plan professionnel : levée de l'interdiction de travailler six mois après le dépôt de la demande d'asile (vs. 9 mois aujourd'hui)

- La durée maximale de rétention administrative sera portée de 45 à 90 jours, avec possibilité, de prolonger de 15 jours, renouvelable 2 fois, en cas d'obstruction à la mesure d'éloignement.

- Cela reste bien en-deçà de l'Allemagne ou du Danemark, qui sont à plus de 180 jours. L'objectif est de faciliter l'obtention des laissez-passer consulaires des pays d'origine, nécessaires à la reconduite, que nous recevons souvent après la fin de la rétention.

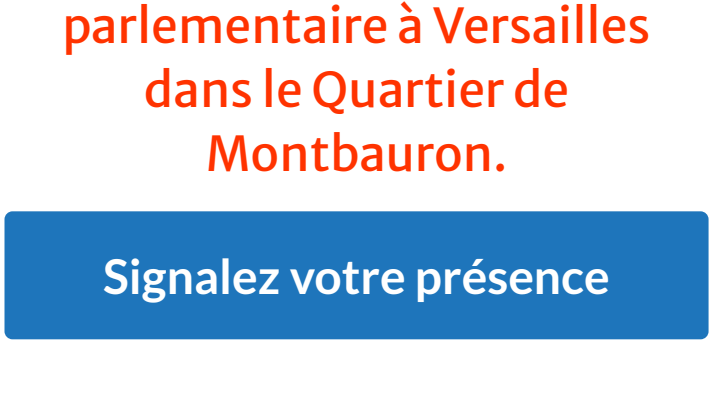
C'est sur ces faits et propositions que le débat parlementaire va s'ouvrir. Je ne manquerais pas de vous tenir informé de l'évolution de ce texte.

LUNDI 26 MARS 19H00

Rendez-vous pour une réunion d'échange sur les réformes en cours. Cette réunion de travail sera aussi l'occasion de visiter ma nouvelle permanence parlementaire à Versailles dans le Quartier de Montbaouron.

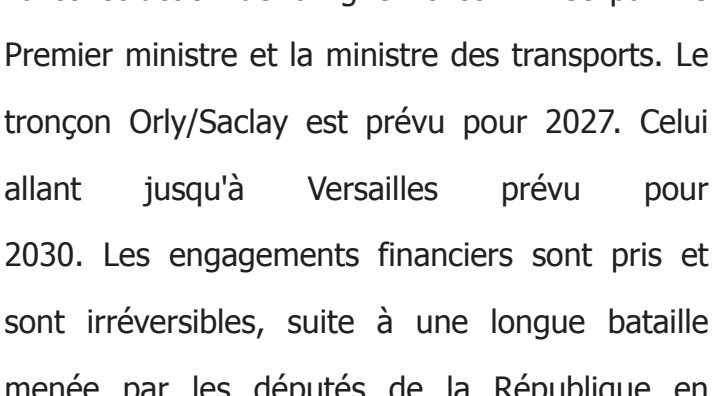
[Signalez votre présence](#)

La ligne 18 confirmée pour 2027 après 10 ans de palabres



La construction de la ligne 18 confirmée par le Premier ministre et la ministre des transports. Le tronçon Orly/Saclay est prévu pour 2027. Celui jusqu'à Versailles prévu pour 2030. Les engagements financiers sont pris et sont irréversibles, suite à une longue bataille menée par les députés de la République en marche des Yvelines et de l'Essonne. Les travaux commencent en 2018.

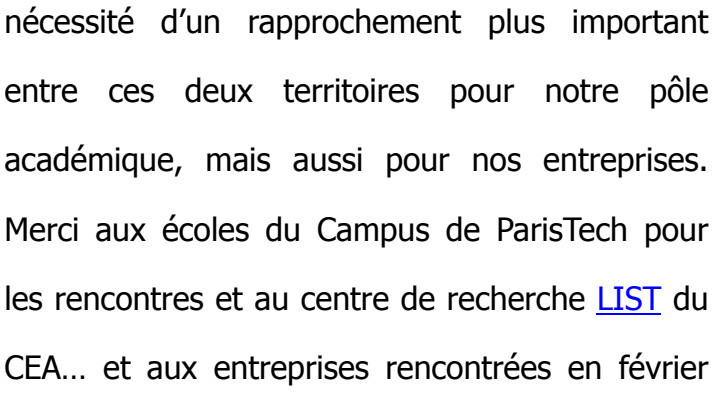
>>>Après, mon intervention à YV78 sur la question de la ligne 18.



Pendant le mois de février, j'ai fait plusieurs fois le déplacement entre le plateau de Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines pour défendre la nécessité d'un rapprochement plus important entre ces deux territoires pour notre pôle académique, mais aussi pour nos entreprises. Merci aux écoles du Campus de ParisTech pour les rencontres et au centre de recherche LIST du CEA... et aux entreprises rencontrées en février (RTE, ENEDIS, MGEN...)

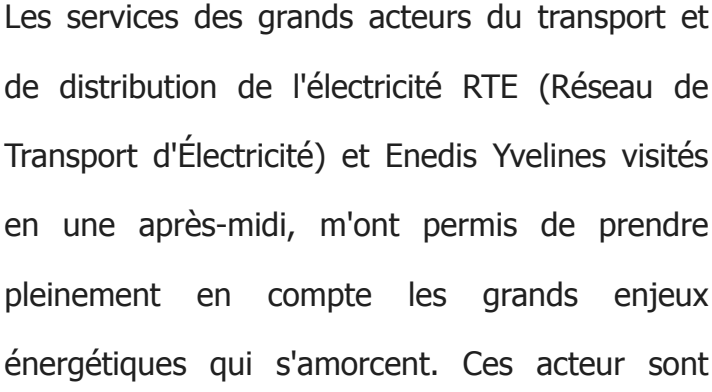
Visite de RTE et d'ENEDIS : les réseaux de transport et de distribution d'électricité au cœur des Yvelines

Les services des grands acteurs du transport et de distribution de l'électricité RTE (Réseau de Transport d'Electricité) et Enedis Yvelines visités en une après-midi, m'ont permis de prendre pleinement en compte les grands enjeux énergétiques qui s'amorcent. Ces acteurs sont au de la nécessaire transition énergétique et des nouveaux services comme les compteurs Linky. RTE et Enedis, situés tout deux à Montigny-le-Bretonneux gèrent des équipes de maintenance et d'exploitation qui servent notre département et l'Île-de-France.



Finale régionale du concours des meilleurs apprentis bouchers de France Insertion

J'ai été très honoré de clôturer la journée de la finale départementale du meilleur ouvrier de France du secteur Boucherie. Tuteurs et apprentis, nous ont montré toute la passion du métier au service d'une clientèle exigeante. Avec le gouvernement, nous voulons rendre l'apprentissage plus attractif pour les jeunes. Il doit être considéré pour ce qu'il est : une voie de passion et d'excellence ! Il doit également contribuer à l'évolution de notre modèle social.



Le potentiel de l'apprentissage pour l'emploi des jeunes est largement inexploité : 1,3 million de jeunes Français ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études. Seuls 7 % d'entre eux sont en apprentissage, contre 15 % dans les pays européens où le taux de chômage est bas... alors que 7 apprentis sur 10 trouvent un emploi 7 mois après leur formation.

Quelques propositions suite aux concertations :

- L'apprentissage sera ouvert jusqu'à 30 ans, contre 26 ans actuellement

- Tout apprenti majeur bénéficiera d'une aide de 500€ pour passer son permis

- Tous les apprentis de 16 à 20 ans verront leur rémunération augmenter de 30 € / mois.

- 15.000 apprentis/an pourront suivre un programme Erasmus : 2 fois plus qu'aujourd'hui

Nous devons aussi adapter le système aux besoins des entreprises en donnant une place centrale au monde professionnel dans le fonctionnement de l'apprentissage. C'est la marque des systèmes qui fonctionnent chez nos voisins.

- Les partenaires sociaux « co-écriront » les diplômes professionnels, qui correspondront ainsi davantage aux besoins en compétences des entreprises

- Les aides seront unifiées et ciblées sur les TPE / PME et les niveaux bac et pré-bac. Aujourd'hui, il existe trois aides à l'embauche différentes : le système est illisible.

- Il ne sera plus obligatoire de passer devant les prud'hommes pour rompre un contrat après 45 jours. L'employeur pourra par exemple rompre le contrat pour faute grave.

- L'embauche d'apprentis pourra se faire tout au long de l'année.

Enfin, le système de financement sera plus simple, plus transparent et plus incitatif avec une seule cotisation alternance, au lieu de deux aujourd'hui, dont le montant sera fixé par les partenaires sociaux. Les régions bénéficieront de deux dotations, à hauteur de 430 millions d'euros, pour assurer l'égalité au sein des territoires et créer de nouveaux CFA. La responsabilité de l'orientation leur sera attribuée, alors qu'elle est actuellement du ressort de l'éducation nationale.

